



---

## 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

Plénière

Point 73 de l'ordre du jour

### **Rapport de la Cour pénale internationale** **Report of the International Criminal Court**

New York, le 4 novembre 2019

Déclaration prononcée par l'ambassadeur Jürg Lauber, représentant permanent de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Au cours des dernières années, nous avons vu se multiplier les attaques contre les institutions internationales et le multilatéralisme en général. La Cour pénale internationale n'est pas épargnée, alors qu'elle constitue une réalisation majeure de la diplomatie multilatérale qui a marqué une grande avancée dans le développement du droit international.

Or, la CPI est plus nécessaire que jamais, alors que des atrocités continuent d'être commises à travers le monde et que les États sont encore loin de lutter assez vigoureusement contre l'impunité pour les crimes les plus graves. C'est pourquoi il est essentiel que les États réaffirment leur attachement à un ordre international fondé sur le droit et leur engagement en faveur de la Cour.

La CPI a notamment pour mission de faire répondre de leurs actes les personnes puissantes ayant commis des crimes très graves au regard du droit international. Il n'est dès lors pas surprenant qu'elle fasse régulièrement l'objet d'attaques politiques, ce qui n'en est pas moins très regrettable. En fait, tous les États ont l'obligation de poursuivre et de réprimer les atrocités. La Cour ne peut intervenir que s'ils n'ont pas la capacité ou la volonté de le faire. Avant de critiquer la Cour, les États devraient donc en premier lieu faire face à leurs responsabilités.

La Cour est indépendante et tenue uniquement au respect des règles de droit. Elle ne peut devenir la cible de pressions politiques. La CPI bénéficie à cet égard de l'indéfectible soutien de principe de ma délégation. En effet, la Suisse défend un ordre international fondé sur le droit.

Monsieur le Président,

La CPI a été créée pour lutter contre l'impunité, contribuer à une paix durable et aider les victimes. Ainsi qu'il ressort du rapport que nous avons sous les yeux, la CPI assume son rôle. Elle mène des examens et des enquêtes préliminaires concernant des situations localisées dans toutes les régions du monde et rend des jugements. La Suisse voudrait saisir cette occasion pour exprimer ses remerciements à la Cour, à son personnel et à tous ceux qui soutiennent cette institution.

Monsieur le Président,

Toute institution doit être constamment renforcée. La CPI doit elle aussi devenir plus efficiente et plus efficace. L'examen de la CPI par des experts indépendants, qui devrait être lancé bientôt, est nécessaire pour assurer le succès de l'institution. Les États parties doivent respecter l'indépendance de la CPI en tout temps, y compris pendant ce processus d'examen, et préserver les principes fondateurs du Statut de Rome. Ils ont en outre la responsabilité de nommer et d'élire uniquement les individus les plus qualifiés à la CPI ainsi que de coopérer pleinement avec la Cour.

Il est important aussi de faire en sorte que la CPI ait la capacité de faire face aux formes actuelles de criminalité. C'est pourquoi il est essentiel de ratifier les amendements relatifs aux crimes de guerre et au crime d'agression. Je voudrais aussi mentionner la proposition faite par la Suisse de compléter le Statut de Rome en y incluant, en tant que crime de guerre, le fait d'affamer des civils comme méthode de guerre dans les conflits armés internes. Cet amendement comblerait une lacune juridique et répondrait à une urgente nécessité, car les conflits actuels sont presque tous de nature interne. La Suisse encourage vivement tous les États parties à soutenir cette proposition en vue de son adoption lors de la prochaine session de l'Assemblée des États parties.

Monsieur le Président,

Face aux nombreux défis qui se dressent devant nous, nous devons réaffirmer notre engagement collectif à mettre fin à l'impunité des auteurs des crimes les plus atroces et à rendre justice aux victimes. Notre soutien à la CPI et à sa mission ne saurait faiblir.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. President,

In the past couple of years we have seen an overall attack on international institutions and on multilateralism in general. This includes the International Criminal Court, which is a central achievement of multilateral diplomacy and a milestone in the development of international law.

With atrocity crimes still being committed around the globe and States still far from fighting impunity for the most serious crimes vigorously enough, the ICC is needed more than ever. Therefore, it is crucial that States reaffirm their commitment to the rules-based international order and to the Court.

The ICC's task includes holding powerful individuals accountable for committing very serious crimes under international law. It therefore does not come as a surprise that the ICC has been attacked politically on a regular basis but it is highly regretful nevertheless. In fact, all States are obliged to prosecute and punish atrocity crimes. Only if they are unable or unwilling to do so may the Court intervene. Before criticizing the Court, States should therefore meet their responsibilities.

The Court is independent and bound only by law. It cannot become the target of political pressure. The ICC has my delegation's continued and principled support in that respect. Switzerland is standing up for a rules-based international order.

Mr. President,

The ICC was created to fight impunity, to contribute to sustainable peace and to serve the victims. As detailed in the report before us, the ICC assumes its role. It has been carrying out preliminary examinations and investigations regarding situations in all regions of the world and has rendered judgments. Switzerland would like to seize this opportunity to thank the Court, its staff and all those who support the institution.

Mr. President,

Every institution needs to be strengthened continuously. The ICC also needs to become more efficient and effective. The independent expert review of the ICC that should be launched shortly is necessary to ensure its success. At all times, including in the review process, States Parties must respect the independence of the ICC and preserve the founding principles of the Rome Statute. They bear a responsibility to nominate and elect only the most qualified officials to the ICC as well as to cooperate fully with the Court.

It is also important to ensure that the ICC is able to address current forms of criminality. Ratifying the previous amendments in relation to war crimes and the crime of aggression is therefore key. I would also like to highlight Switzerland's proposal to complement the Rome Statute with the war crime of starving civilians as a method of warfare in an internal armed conflict. The amendment would close a legal gap and is urgently needed since nowadays, almost all conflicts are internal in nature. Switzerland strongly encourages all States Parties to support the proposal in view of its adoption at the coming session of the Assembly of States Parties.

Mr. President,

In light of the numerous challenges, we must reaffirm our collective commitment to end impunity for the most horrendous crimes and to bring justice to victims. Our support for the ICC and its mission cannot falter.

Thank you.